

Une consultation publique relative au programme de réduction des déchets

Du 10 au 31 janvier, Lorient Agglomération lance une consultation publique concernant son programme de prévention des déchets.

Lorient Agglomération est actuellement en cours d'élaboration de son programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA). D'une durée de 6 ans, il présente 18 actions réparties sur 6 axes majeurs : l'exemplarité des administrations, la diminution des déchets assimilés des professionnels, l'application d'une démarche zéro déchet dans l'événementiel, l'accompagnement du changement de comportement des usagers, l'allongement de la durée d'usage des objets et matériaux et enfin la réduction de la production de déchets verts et encourager la gestion de proximité des biodéchets.



Ce programme vise à réduire l'ensemble des déchets à l'horizon 2026. Il a été élaboré en collaboration avec plus de 130 acteurs du territoire durant près de 11 mois.

Avant son adoption par le Conseil communautaire au printemps 2022, les habitants des 25 communes de l'Agglomération sont invités à consulter le document du 10 et le 31 janvier 2022 en version numérique sur le site internet de Lorient Agglomération et à l'accueil de la Maison de l'Agglomération située quai du Péristyle à Lorient (ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h).

Les avis sur le contenu de ce projet peuvent être transmis sur le formulaire disponible sur www.lorient-agglo.bzh ou par voie postale au Service prévention et gestion des déchets, Lorient Agglomération, BP 20001 - 56314 LORIENT Cedex.

Lorient Agglomération et la prévention des déchets

Après un premier programme local de prévention des ordures ménagères et assimilées soutenu par l'ADEME en septembre 2009, le territoire de Lorient Agglomération a été labellisé « Territoire Zéro déchet, Zéro gaspillage » en décembre 2014, avec pour objectif, conformément à la loi de transition énergétique pour une croissance verte, de diminuer la production des déchets ménagers, d'augmenter le recyclage et de réduire l'enfouissement.

En janvier 2019, Lorient Agglomération s'est engagée dans une nouvelle démarche exemplaire, le projet « Territoire Économe en Ressources » (TER), sous la forme d'un contrat d'objectifs sur 3 ans signé avec l'ADEME. Le programme correspondant comprend la poursuite d'actions déjà menées dans les domaines de la réduction de la production des déchets, du tri et du recyclage, de l'accompagnement des entreprises du territoire à avoir une consommation raisonnée de la ressource au travers d'une démarche d'écologie industrielle, et le soutien de leurs actions en faveur de l'économie circulaire.

En février 2021, le conseil communautaire de Lorient Agglomération a délibéré en faveur de l'élaboration du PLPDMA et a mis en place la Commission Consultative d'Elaboration et de Suivi (CCES) en charge du programme.

Contact presse Lorient Agglomération :

Myriam Breton-Robin - 02 90 74 73 68 - 06 01 19 30 08 mbretonrobin@agglo-lorient.fr
<https://www.lorient-agglo.bzh/actualites/espace-presse/>

